

n°1

Nous Vitadom

Notre présence fait la différence

NOVEMBRE
DÉCEMBRE
2021



VITADOM *Une entreprise Solidaire !*

SÉMINAIRE DES RESPONSABLES D'AGENCE

Les 7 et 8 octobre derniers, Vitadom réunissait à Castelculier au Château Saint-Marcel (près d'Agen) l'ensemble de ses responsables d'agence à l'occasion de son traditionnel séminaire de rentrée. L'occasion pour la direction de Vitadom de faire un point d'étape sur les différents objectifs de notre entreprise et d'échanger avec l'ensemble des Responsables d'agences et de services du siège sur leurs différentes problématiques. Une première journée de travail qui s'est terminée par un cocktail offert par notre partenaire télécom la société Action Télécom avant de conclure cette très belle soirée par un dîner au Restaurant l'Escale au Maroc à Agen.

Merci à tous les participants pour leur bonne humeur et la qualité des échanges durant ces deux jours qui nous ont permis de repartir avec de très bonnes idées à mettre en place très rapidement.



Bien comprendre les raisons de cette opération

Chaque année depuis 26 ans en France, le mois d'**Octobre** est le mois de la sensibilisation en faveur de la lutte contre le cancer du sein. Du 1^{er} au 31 octobre, professionnels de santé, ONG et associations sont rassemblées à travers le monde autour de l'information sur le dépistage du cancer du sein.

En France, **650 000** femmes sont atteintes d'un cancer du sein ou ont été touchées par cette maladie, **54 000** nouveaux cas de cancers du sein sont diagnostiqués chaque année. On estime qu'1 femme sur 8 développe un cancer du sein au cours de sa vie. Détecté tôt, le cancer du sein guérit dans 9 cas sur 10. C'est entre 50 et 74 ans que les femmes sont les plus exposées.

90%
de guérisons
si le cancer est
détecté tôt

Des agences Vitadom mobilisées

Avec plus de 90% de femmes au sein de ses effectifs, le sujet des cancers féminins prend tout son sens au sein de Vitadom.

Pour répondre présent à l'appel des différentes organisations départementales en charge de promouvoir cette période de sensibilisation (Ligue contre le Cancer...), nos agences et leurs salariés n'ont pas manqué de s'impliquer activement comme à l'agence de Périgueux qui a réuni salariés et bénéficiaires à l'occasion d'une marche symbolique le 25 octobre dernier qui s'est conclue par un goûter convivial en présence de tous les participants.

A Toulouse, Villeneuve-sur-Lot et à Brive-la-Gaillarde, la participation à l'évènement s'est voulue plus sportive en associant les salariés volontaires de nos agences à des marches ou à des courses solidaires rassemblant plusieurs centaines de personnes à chaque fois.



Un grand merci à tous ceux qui se sont associés à cet évènement qui nous a permis de nous de démontrer une nouvelle fois toutes les valeurs de solidarité de notre entreprise.



Travailler dans l'aide à domicile, implique de savoir s'adapter. Ce secteur d'activité connaît depuis plusieurs années de nombreux changements, chacun ayant un impact direct sur notre travail au quotidien. En mutation constante face aux évolutions démographiques et sociétales, les métiers de l'aide à domicile occupent de plus en plus de place dans l'organisation des familles et dans le maintien à domicile des seniors et des personnes en situation de handicap. Nos pratiques professionnelles se doivent donc d'évoluer pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

A travers cette rubrique, nous vous proposerons un ensemble d'informations et d'illustrations, qui seront travaillées et rédigées de manière collaborative par les salariés de Vitadom. Nous partagerons ainsi nos expériences, riches et variées, au profit d'une démarche d'amélioration continue, à la fois individuelle et collective. Insuffler dans chacune de nos actions, et dans chacune de nos agences, ce savoir et ce savoir-faire Vitadom, et apporter ainsi à tous nos clients ce que nous faisons de mieux, de l'aide à domicile.



Définition⁽¹⁾ :

« Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles sont des repères, des orientations, des pistes pour l'action, destinées à permettre aux professionnels de faire évoluer leurs pratiques et ainsi améliorer la qualité des prestations rendues aux usagers et mettre en œuvre la démarche d'évaluation interne. »

Objectifs :

Améliorer et uniformiser nos pratiques professionnelles au sein de l'entreprise, sur :

- Le recrutement
- L'intégration et le suivi des nouveaux collaborateurs
- La formation
- La communication interne (Activité des agences, réunions de coordinations, de services et de convivialités)

Développer la qualité de service de nos prestations par :

- Le tutorat
- Le suivi terrain

Planning :

Publication dans le mensuel d'information :

- Fiches thématiques de bonnes pratiques
- Les grands RDV fixés sur 2021 - 2022
- Les différents comptes rendus
- Les analyses et résultats de nos enquêtes internes
- Une veille thématique
- Des témoignages

- Les retours d'expériences
- L'uniformisation des pratiques
- L'inspiration et l'innovation

Faire grandir la collaboration d'entreprise par :

- La qualité de vie et le bien-être au travail
- L'engagement autour de nos valeurs
- La vie d'entreprise
- L'affirmation de notre identité collective
- La prévention des risques professionnels

Moyens :

Communiquer et s'engager :

- Intégrer notre réseau de partenaire
- Mise en place de groupe de parole et de réunions thématiques
- Les retours d'expériences et les analyses terrain
- Mutualisation des moyens interne

ÇA SE FÊTE !

Bon anniversaire à

Émilie, Josette, Coralie, Dolorès et Marion qui fêtent leur 1^{ère} bougie !

Ainsi qu'à Hélène et Alexandre de l'agence de Bergerac pour leurs 5 ans d'entreprise !



Félicitations à

Amandine qui fête ses 10 ans au sein de l'entreprise !
VITADOM Périgueux

⁽¹⁾ https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/servicpersonne/Pour_les_pros/CREER/Recommandations_bonnes_pratiques_pro.pdf

LE FASS (FONDS D'ACTION SOCIALE ET SOLIDAIRE)

Un outil de solidarité au services des salariés de Vitadom

Depuis 2012, notre entreprise dispose d'un organe interne de solidarité pour venir en aide aux salariés de notre entreprise qui peuvent être confrontés à des difficultés momentanées.

Parce que la vie est parfois faite de coup durs : la voiture qui tombe en panne, des dépenses imprévues qui ne vous permette pas de régler certaines factures, des problèmes de santé..., le Fonds d'action sociale et solidaires mobilise toutes les ressources de notre entreprise afin de vous aider à trouver des solutions.

N'hésitez-pas à solliciter le FASS de Vitadom en téléchargeant un dossier d'aide sur l'extranet Vitadom ou en vous adressant auprès du Responsable de votre agence Vitadom.

Fonds d'action sociale et solidaire En faveur des salarié des agences Vitadom



“ Pouvoir compter sur mon entreprise dans les moments difficiles, c'est important pour moi ”

Renseignements dans votre agence

Vitadom

DOSSIER SPÉCIAL :

LES VIOLENCES AU TRAVAIL

UNE ENQUETE POUR SAVOIR OÙ AGIR

Enquête sur les violences psychiques, sexistes et sexuelles au travail au sein de Vitadom

L'enquête menée en juin 2021 auprès de nos intervenantes à domicile a révélée que 1/4 d'entre vous avaient déjà subis des violences psychiques, sexistes ou sexuelles au cours de leurs interventions avec une représentation plus importante sur les postes d'auxiliaire de vie.

A partir de vos réponses, nous avons pu analyser que les propos ou attitudes à caractère sexuels étaient les violences les plus fréquentes et que majoritairement ces propos étaient tenus par les bénéficiaires.

Nous avons aussi constaté que trop peu de situation étaient remontées au Responsable de l'Agence ou à la Direction par peur de perdre le client ou par minimisation de la gravité des faits.

La société Vitadom agit pour protéger l'ensemble de ses salariés

Dès ce mois de novembre 2021, Laëtitia PASSERY adjointe au service RH et membre du CSE comme nouvelle Déléguée au bien-être professionnelle et au droit des femmes des vitadom qui sera en charge du pilotage le plan d'action de notre entreprise.

1- PREVENIR : Pour ne plus banaliser ces faits d'une extrême violence, la direction demande aux agences d'avoir une disponibilité et une écoute attentive sur ce sujet;

2- ALERTE : Mise en place d'un n° de téléphone direct avec une personne référente sur ce type de violence.

3- REAGIR : tolérance 0 pour les clients auteurs de ces comportements anormaux. Une échelle de sanction sera appliquée selon la gravité des faits allant de l'avertissement à la résiliation du contrat.

Laëtitia PASSERY sera joignable du lundi au vendredi au 05 35 55 51 47

Vitadom se mobilise contre les violences au travail

Propos sexistes ou à caractère sexuel
Harcèlement
Comportements ou gestes déplacés
Propos insultants ou visant à vous déconsidérer...

Quelque soit le contexte, en intervention ou au dans les locaux de l'entreprise, signalez-nous immédiatement tout comportement anormal subi.



Vitadom

Pour contacter votre déléguée au bien-être au professionnel et au droit des femmes : TÉL. 05 35 55 51 47 du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h et 18h